

Te Manu

N° 23 - Juin 1998

Bulletin de la Société d'Ornithologie de Polynésie
MANU B.P. 21 098 Papeete

Editorial

Birdlife International vient d'éditer un livre qui fera date et sera une référence pour les années à venir : intitulé " ENDEMIC BIRD AREAS OF THE WORLD - Priorities for biodiversity conservation" cet ouvrage de 846 pages passe en revue toutes les zones d'intérêt pour l'avifaune mondiale.

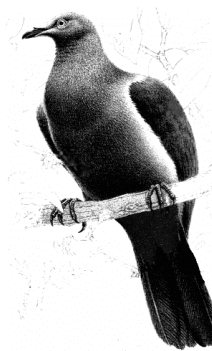
Avec quatre zones d'endémisme aviaire notre pays occupe une place privilégiée dans l'ensemble français et dans le Pacifique ; mais avec 17 espèces menacées il est au 15^{ème} rang mondial de ceux qui ont le plus d'espèces en danger.

Autre temps fort pour la Société d'Ornithologie de Polynésie, l'assemblée générale annuelle s'est tenue le samedi 16 mai 1998 dans la local de la FAPE à Papeete. Vous en lirez le compte-rendu dans ces pages et vous ferez connaissance avec les nouveaux membres du conseil d'administration et du bureau.

P. Raust

AU SOMMAIRE

- Observations Ornithologiques
- Les EBAs de Polynésie
- Opérations de sauvegarde
- Oiseaux Mythiques...
- Information et formation
- Livres, Revues & Articles
- La nouvelle scientifique
- Et l'Oiseau sur la Branche



Ducula galeata

SUR VOS AGENDAS

Les réunions du bureau se tiennent tous les premiers vendredi de chaque mois à partir de 16h30 au local de la FAPE, 10 rue Jean Gilbert, dans le quartier du commerce à Papeete :

- Vendredi juillet 1998
- Août : relâche
- Vendredi septembre 1998

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

“ Bird-Watching at Home ”

Le 18 mars 1998, JYM a observé devant sa maison, située en bordure de la route du Belvédère (Fare Rau Ape) à une altitude d'environ 70 m, 2 **u'upa** (*Ptilinopus purpuratus*) silencieux perchés sur les fils électriques puis qui se sont envolés vers les faux-pistachiers (*Syzygium cumini*, Myrtacées) de l'autre côté de la route. Les fruits (des drupes charnues) des faux-pistachiers sont en effet en pleine maturation (couleur violet-noir) et attirent également une foule de passants à pied et en 4 x 4 ! La dernière fois qu'un **u'upa** a été vu survolant la maison de JYM (18 janvier 1998), en zone fortement urbanisée et très fréquentée, il était pourchassé par 2 bulbuls qui étaient en période de nidification.

“ Oldies but Goodies ”

Mme Jeanine LAGUESSE, vice-présidente de la Société des Études Océaniques a rapporté à JYM qu'elle se rappelle parfaitement bien des **omama'o** (*Pomarea nigra*) qui suivaient les randonneurs le long du sentier menant de Mataiea au lac Vaihiria, dans les années 1945-46. Le nom de l'oiseau leur a été communiqué par le guide tahitien de l'époque.

De passage à GUAM, Philippe Raust a essayé d'observer les oiseaux de cette île, hélas il n'y a plus grand chose à voir : en effet depuis l'introduction du boa brun du Pacifique, la faune aviaire endémique a été complètement décimée par ce serpent arboricole. Voilà une leçon à retenir sur la fragilité des espèces indigènes face à l'intrusion d'un prédateur aussi redoutable et menaçant.

LES E.B.A.s DE POLYNESIE FRANCAISE



Une EBA (**Endemic bird area**) est une zone d'endémisme aviaire, c'est à dire une région géographique plus ou moins restreinte où l'on rencontre au moins deux espèces d'oiseaux qui se trouvent pas dans d'autres zones voisines.

La Polynésie française compte 4 EBAs : Rimatara, les îles Marquises, les îles de la Société et l'archipel des Tuamotu et une zone secondaire (une seule espèce endémique) : Rapa.

Dans les prochains Te Manu nous vous présenterons chaque zone en détail mais pour ce numéro voici la traduction de la fiche correspondant à l'ensemble de la Polynésie Française traduite pour vous en français tiré de l'annexe 2 : *Liste par pays des EBAs et des espèces à répartition restreinte.*

POLYNESIE FRANCAISE

EBAs	Priorité
211 – Rimatara	CRITIQUE
212 – î les Marquises	CRITIQUE
213 – î les de la Société	URGENT
214 – Archipel des Tuamotu	CRITIQUE
Zone Secondaire	
s316 – Rapa	

Espèces à répartition restreinte	Menacées	Total
Confinées à ce Pays	17	25
Présentes aussi dans d'autres pays	1	2
Total	18	27

Espèces (espèces menacées en gras) Nb de pays EBA & SA

Bécasseau polynésien <i>Prosobonia cancellata</i>	1	214
Gallicolombe érythroptère <i>Gallicolomba erythroptera</i>	1	213 ^x , 214
Gallicolombe des Marquises <i>G. rubescens</i>	1	212
Ptilope de Rapa <i>Ptilinopus huttoni</i>	1	(s136)
Ptilope de la Société <i>Ptilinopus purpuratus</i>	1	213
Ptilope des Tuamotu <i>Ptilinopus coralensis</i>	1	214
Ptilope de Makatea <i>Ptilinopus chalcurus</i>	1	214
^{EX} Ptilope de Mercier <i>Ptilinopus mercieri</i>	0	212 ^x
Ptilope de Dupetit-Thouars <i>Ptilinopus dupetitthouarsii</i>	1	212
Carpophage du Pacifique <i>Ducula aurorae</i>	1	213, 214
Carpophage des Marquises <i>Ducula galeata</i>	1	212
Lori de Rimatara <i>Vini kuhlii</i>	1	211
Lori nonette <i>Vini peruviana</i>	2	213, 214
Lori des Marquises <i>Vini ultramarina</i>	1	212
^{EX} Perruche de Tahiti <i>Cyanoramphus zealandicus</i>	0	213 ^x

Espèces (espèces menacées en gras) Nb de pays EBA & SA

Salangane de Tahiti <i>Collocalia leucophaeus</i>	1	213
Salangane des Marquises <i>Collocalia ocista</i>	1	212
Martin-chasseur vénéré <i>Todiramphus veneratus</i>	1	213
Martin-chasseur de Polynésie <i>Todiramphus tuta</i>	2	213
Martin-chasseur des Marquises <i>T. godeffroyi</i>	1	212
Martin-chasseur paumotu <i>Todiramphus gambieri</i>	1	214
Fauvette de Tahiti <i>Acrocephalus caffer</i>	1	213
Fauvette des Marquises <i>Acrocephalus mendanae</i>	1	212
Fauvette de des Tuamotu <i>Acrocephalus atyphus</i>	1	214
Fauvette de Pitcairn <i>Acrocephalus rimatarae</i>	1	211
Monarque de Tahiti <i>Pomarea nigra</i>	1	213
^{EX} Monarque de Maupiti <i>Pomarea pomarea</i>	1	213 ^x
Monarque pie <i>Pomarea iphis</i>	1	212
Monarque marquisien <i>Pomarea mendozae</i>	1	212
Monarque de Fatu Iva <i>Pomarea withneyi</i>	1	212

LE CARPOPHAGE DES MARQUISES - UPE



Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, le **CIRAD** (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) va mener une étude du carphage des Marquise *Ducula galeata* à Nuku Hiva. Le CIRAD qui a déjà conduit ce genre de recherche en Nouvelle Calédonie pour un oiseau voisin *Ducula goliath* sera l'intervenant principal au travers de son programme écosystèmes naturels et pastoraux.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Dénombrement et distribution spatiale du Carphage des Marquises (Upe) dans l'île de Nuku Hiva.
- Mise en place d'un protocole de monitoring des populations de Upe
- Etude du rôle et de l'importance du Upe dans la société locale (aspect socio-culturel, chasse et exploitation ...)
- Sensibilisation-information sur les différents enjeux : économiques, écologiques et scientifiques
- Identification des mesures de conservation envisageables : identification des menaces, actions prioritaires à mener.

A l'issue de cette étude le CIRAD fournira un rapport dans lequel il fera des propositions concrètes en matière de stratégie de conservation. Le CIRAD a sélectionné pour conduire cette étude un jeune vétérinaire, Jolt EVVA, chargé de la réalisation du programme sur le terrain, arrivé à

Tahiti le 11 mai 1998 après un séjour de une semaine à Nouméa pour se familiariser avec les méthodes de suivi, et qui est reparti le mercredi suivant pour Nuku-Hiva où il séjournera jusqu'à la fin août.

PROGRAMME DE SAUVEGARDE DU MONARQUE DE TAHITI

Jean-Claude Thibault nous a fait parvenir le compte rendu des activités réalisées sur le terrain lors de la première mission effectuée dans le cadre du programme de sauvegarde du Monarque de Tahiti ainsi que la liste des dépenses et les résultats préliminaires concernant la prédation que vous trouverez ci-après :

Les données concernant la modification de la structure de la végétation et la compétition interspécifique entre oiseaux sont en cours d'analyse. Les prédateurs présumés étaient deux oiseaux introduits (Bulbul et Merle des Moluques) et quatre rongeurs également introduits (Rat polynésien, Rat noir, Rat surmulot et Souris grise). La première étape concernait l'estimation du taux de prédation. Trois vallées furent choisies (P..., V... et O...) dont deux connues pour avoir des pomarés. Dans chacune on disposa 30 séries de trois nids (au sol, dans les arbres à 1 mètre et à 3,50 mètre) en trois répliquats. En outre, une station témoin fut installée dans le jardin de l'ORSTOM à Arue (20 séries de deux nids disposés au sol et à un mètre).

Les 310 nids ainsi disposés furent chacun garnis de deux œufs de caille et suivis pendant 16 jours. Il est apparu que le taux de prédation était relativement élevé (taux de survie des nids garnis de 30 à 80%), relevé dans chaque vallée, mais avec des différences notoires entre les répliquats d'une même vallée, suggérant une répartition hétérogène des prédateurs. Enfin dans le jardin de l'ORSTOM (où les rats sont rares, vraisemblablement empoisonnés) la prédation était nulle.

Pour identifier les acteurs des prédatations une batterie de cinq appareils avec prises de vue automatiques fut répartie posée dans la vallée de P... et dans le jardin de l'ORSTOM.

Cette manipulation a permis de montrer que les oiseaux ne pillaient pas les nids et que le seul prédateur était le Rat noir (52 photographies obtenues au sol, à un mètre et à quatre mètres du sol).

Il apparaît que les rats exercent une forte prédation dans les trois vallées sur les nids des petits oiseaux ; les pomarés ne doivent pas y échapper.

Perspectives pour la seconde mission : Compte tenu de l'importance de la prédation, de l'absence de jeunes pomarés observés lors du séjour, il est prévu de dératiser le site d'Orofero en juillet prochain dans la perspective d'une amélioration du succès reproducteur qui sera examiné en décembre prochain. Le second séjour sera également consacré à examiner la situation aux îles Marquises, spécialement à obtenir des données sur la reproduction du Pomaré de Ua Huka.

Pacific Development and Conservation Trust

La demande de financement complémentaire pour le programme de sauvegarde du Monarque de Tahiti déposée au nom de la Société d'Ornithologie de Polynésie par Graham Wragg auprès du Pacific Development and Conservation Trust a été enregistrée et doit être étudiée courant mai. Nous serons bientôt informés de la suite qui y a été donnée.

RFO : Dans le cadre des émissions “ Vitamine Truck ” P. RAUST, L LITCHLE et J.Y. MEYER se sont retrouvés sur le plateau de RFO pour parler des oiseaux des Îles Marquises

Radio Te Reo O Tefana : P. RAUST est intervenu pour parler du O'mamao et faire entendre son chant

Inauguration à Taravao.

Grâce à la ténacité sans faille de Georges Sanford la SOP a enfin pu mettre en place un panneau d'information sur la colonie de Noddi Noir qui niche face à l'église catholique et à la caserne du RIMaP.

Cette inauguration a eu lieu le mars 1998 en présence des autorités communales, de notre sponsor (le service du tourisme) et de plusieurs membre de la SOP.

Cet événement a été rapporté dans la Dépêche de Tahiti du samedi 26 mars 1998 d'où nous extrayons la suite de cet article :

“ Aux limites de Tahiti et de la presqu'île, il y a un arbre rempli d'oiseaux tout noirs avec juste un petit chapeau blanc sur le sommet duvetueux de leur crâne : se sont des noddis noirs et ils sont de surcroît la seule colonie connue dans notre région...

... Sous l'arbre où plusieurs couples de ces oiseaux ont choisi d'établir leur nids, l'association ornithologique Manu a d'ailleurs récemment inauguré un panneau explicatif sur lequel on peut tout apprendre sur les noddis. Juste au dessus, les occupants de l'arbre vont et viennent, parfaitement habitués à la présence des visiteurs et font la joie des photographes... ”



OISEAUX MYTHIQUES DE HAWAÏ ET DE POLYNÉSIE FRANÇAISE (III).

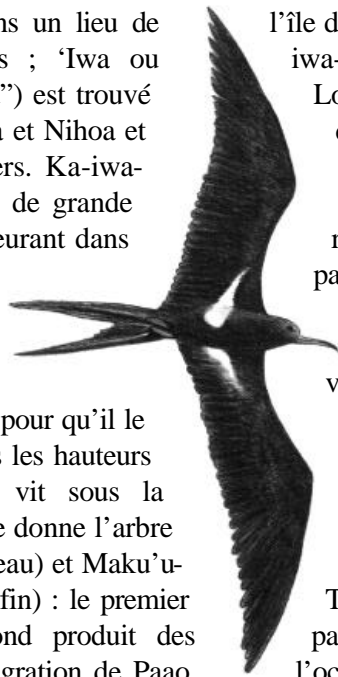
Le 'Iwa ou 'Iva

Lorsqu'une employée du Musée de Tahiti et des Iles m'a demandé, à mon retour des îles Hawai'i, l'origine et la signification du prénom “Ka'iva” qu'elle désirait donner à son futur fils, je me suis souvenu que 'iwa ('iva en tahitien) désigne en hawaïen un oiseau de mer (Ka ou Ke étant l'équivalent de Te en tahitien). Mon petit guide des oiseaux de Hawai'i publié par la Société Audubon, m'indiqua qu'il s'agissait du “Great Frigatebird” (*Fregata minor palmerstoni*), ou Grande frégate, et que “les Hawaiïens nomment cet oiseau 'Iwa c'est-à-dire “voleur” pour son habitude à harasser les fous et autres oiseaux de mer, les forçant à lâcher leur nourriture que la frégate attrape en général dans les airs”. Ça commençait mal pour un prénom de nouveau-né !

Le dictionnaire Hawaïen-Anglais reprend cette traduction, mais ajoute qu'au figuré, 'iwa est aussi utilisé pour désigner une personne attrayante, comme dans l'expression “Ka'iwa alai maka”, l'oiseau-frégate qui fascine les yeux, ou dans “Kikaha ka'iwa, he la makani”, tenir suspendu comme la frégate un jour de vent (pour une personne qui attire l'attention comme la frégate qui plane dans le ciel). Finalement, j'ai dû consulter ma bible de la mythologie hawaïenne, “Hawaiian Mythology”, pour y trouver plusieurs significations du nom 'iwa, plus mythiques sinon poétiques :

Halulu, Kiwa'a et 'Iwa sont des oiseaux mythiques apparaissant comme des messagers envoyés des mers ou des cieux : Halulu, dans la légende de Aukelenui, est un oiseau mangeur d'homme originaire de Kahiki sur l'île de Maui qui peut

prendre une forme humaine ; Kiwa'a est l'oiseau pilote qui conduit le navigateur dans un lieu de débarquement abrité des tempêtes ; 'Iwa ou l'oiseau-guerrier ("man-of-war bird") est trouvé sur les petites îles de Kaua'i, Kaula et Nihoa et est vénéré sous des noms particuliers. Ka-iwa-kalameha est l'ancêtre des oiseaux de grande taille ("great bird ancestress") demeurant dans toutes les îles hawaïennes et à Kahiki (Tahiti ?) ; dans le mythe de l'arbre Keaomelemele, l'oiseau Iwa apporte l'arbre nommé Malakei et le donne à Waka pour qu'il le plante dans le jardin de Paliula dans les hauteurs de Ola'a à Hawaïi. Là, Paliula vit sous la protection de Waka. L'arbre Makale donne l'arbre Ka-lala-i-ka-wai (la branche dans l'eau) et Maku'u-kao (abondance de nourriture sans fin) : le premier arbre attire les poissons, le second produit des légumes ; dans la légende de la migration de Pao qui s'est disputé avec son frère aîné Lono-pele, un oiseau-monstre, le Iwa, appelé Ka-kaha-ka-iwa-i-na-pali a été envoyé par Lono-pele avec des vents



violents pour emmener le prêtre Pao à Puna dans l'île de Hawaïi. Dans une autre récit, Kiha-haka-iwa-i-na-pali est un grand oiseau envoyé par Lono-pele pour vomir au dessus de la pirogue de Pao et le couler au milieu des flots !

Enfin et pour rassurer les futures mères, la naissance du premier-né d'un chef de rang divin à Hawaïi est toujours précédée par l'apparition des nuages et du brouillard, puis du tonnerre et des éclairs, des torrents rouges le long des falaises, des vents violents et des vagues hautes qui déferlent sur les terres. Ensuite vient le grand oiseau Iwa qui porte les messagers des dieux au dessus des flots.

A Tahiti, 'iva est parfois le nom donné au Otaha (*Fregata minor*) (Holyoak & Thibault 1984) qui est l'émanation de 'Oro-pa'a (Guerrier intrépide), le grand mouvant de l'océan, et du dieu 'Oro, selon T. Henry (1928).

JYM®

Bibliographie :

- Hawaii Audubon Society, 1993. Hawaii's Birds. Fourth Edition.
M. Beckwith, 1970 . Hawaiian Mythology. *University of Hawaii Press*, Honolulu.
M. K. Pukui & S. H. Elbert, 1986. Hawaiian Dictionary. Hawaiian-English, English-Hawaiian. Revised and enlarged version. *University of Hawaii Press*, Honolulu.
T. Henry, 1928. Ancient Tahiti. Bernice P. Bishop Museum Bulletin

LIVRES, REVUES ET ARTICLES



- **SCO INFOS** : N° 17 Janvier 1998 : Bulletin de la Société Calédonienne d'Ornithologie.
- **LE TAILLE-VENT** : N°1, 2 et 3 Bulletin trimestriel de la Société d'études ornithologiques de la Réunion
- **NOTORNIS** Volume 45, Part 1 March 1998 : Journal of the ornithological Society of New Zealand (en anglais).
- **OSNZ News** N° 86, March 1998 : Supplement to NOTORNIS (en anglais).
- **World Birdwatch** - VOLUME 20 . NUMBER 1 . MARCH 1998 : La revue trimestrielle de BirdLife International (en anglais). Un article sur les îles du groupe Pitcairn : "Pitcairn Paradise preserved" par Brian et David Bell et des nouvelles du programme de sauvegarde du corbeau de Hawaïi que mène le "Peregrine Fund".
- **ENDEMIC BIRD AREAS OF THE WORLD - Priorities for Biodiversity Conservation** par Alison J. Stattersfield, Michael J. Crosby, Adrian J. Long et David C. Wege. Birdlife Conservation Series No.7 - 846 pages
- **Neuvième Conférence du PROE** (Programme Régional Océanien de l'Environnement) 25 - 27 novembre 1996 Nuku'alofa, Royaume des Tonga : Rapport de la conférence des Ministres et rapport de la conférence des Officiels (où l'on remarquera l'absence de la Polynésie française)

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion convoquée le 16 mai 1998 l'assemblée générale annuelle de la SOCIETE D'ORNITHOLOGIE DE POLYNESIE " MANU " s'est finalement tenue régulièrement le samedi 30 mai 1998 à 10 heures au local de la F.A.P.E., 1er étage, 10 rue Jean Gilbert, quartier du commerce à Papeete.

Six membres à jours de leurs cotisations étaient présents et neufs procurations valides ont été enregistrées soit un total de 15 membres ayant pouvoir de voter sur un total de 30 membres ayant régulièrement cotisés au titre de l'année 1998.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Bilan moral du président
2. Bilan financier du trésorier
3. Renouvellement du Conseil d'Administration
4. Questions diverses

En l'absence du Président retenu hors de Tahiti et dûment excusé, le secrétaire a présenté le **bilan moral** pour l'année écoulée. Les actions de la SOP se sont poursuivies afin de remplir ses missions statutaires :

1. *La contribution à l'étude des oiseaux de Polynésie dans leur milieu naturel et la protection des oiseaux de Polynésie et de leurs habitats.*

- Deux espèces ont fait l'objet d'actions particulières :

le Monarque de Tahiti pour lequel ,à la suite de la convention d'étude initiée par la SOP, J.C. Thibault a séjourné à Tahiti en janvier et février 1998 avec Aura Penloup pour la première phase de ce programme. J.Y. Meyer s'est rendu également à Rarotonga grâce à un financement de la SOP pour apprécier les résultats de l'opération de sauvegarde locale.

les carpophages de Polynésie : nous avons reçu le rapport de A. Ariotima sur le Rupe de Tahiti (Financement partiel de la SOP en 1996) et initié le programme d'étude du Upe de Nuku Hiva avec le CIRAD.

- Les observations par les membres se poursuivent et font l'objet de publications dans le bulletin Te Manu en tant que de besoin.

2. *La diffusion et la promotion auprès du public de toute information relative à la protection et à l'étude des oiseaux de Polynésie.*

- Diffusion du bulletin de liaison " Te Manu " (4 numéros par an)

- Mise en place d'un panneau d'information sur la colonie de noddis noirs de Taravao

- Présence dans les médias : Radio (RFO, Radio Te Reo O Tefana), Télévision (RFO : 3 émissions), journaux (La Dépêche de Tahiti : 3 articles)

- Animations scolaires : présentation du diaporama pour les élèves du club Nature du collège Laménais

- Accompagnement de groupes de touristes sur le terrain (environs 50 personnes).

- La banque de données photographiques a été complétée, tout comme celle des enregistrements sonores.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

Le trésorier a ensuite présenté le **bilan financier** qui s'établit comme suit :

solde du compte au 31 mai 1997 : 772 913 F

solde du compte au 30 avril 1998 : 159 375 F

- Les recettes proviennent des cotisations des membres en moyenne 30 soit 90 000 F, des produits vendus (affiches, tee shirt) dont le stock est à renouveler et des donations à l'occasion de tours guidés (150 000 F environ).

- Les principales dépenses sont les suivantes :
 600 000 F : avance remboursable sur la subvention du FIDES pour le programme Monarque
 155 000 F : avance remboursable sur la subvention du STT pour le panneau d'information sur le noddie noir
 50 000 F : mission de J.Y. Meyer à Rarotonga
 50 000 F : frais divers de secrétariat et mailing (Bulletin Te Manu et convocations)

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'administration et du bureau

la seule liste présentée, composée des personnes ci-après, a été élue à l'unanimité des votants :

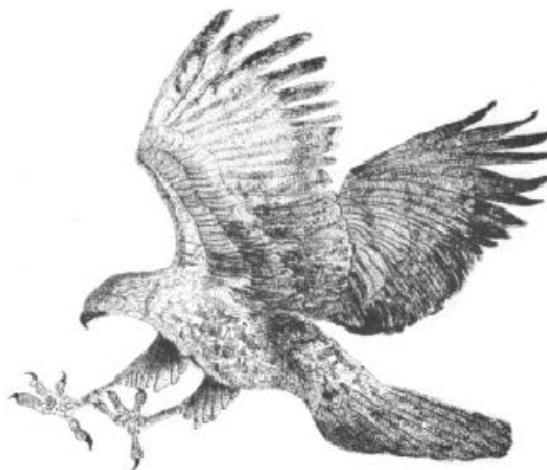
- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| 1. ADAMS Tony | Président |
| 2. GUERIN Michel | |
| 3. MEYER Jean-Yves | Secrétaire adjoint |
| 4. MU-LIEPMAN Véronique | |
| 5. RAUST Philippe | Secrétaire |
| 6. SALDUCCI Frédéric | |
| 7. SALDUCCI Jean-Marc | Vice-Président |
| 8. SANFORD Georges | Trésorier |
| 9. VERNAUDON Yolande | |
| 10. VARNEY Albert | (Président d'Honneur) |

Questions diverses : La proposition du secrétaire de nommer deux membres d'honneur : M. Claude Monnet et J.C. Thibault a été approuvée à l'unanimité des membres votants.

Le Busard de Gould : ça plane pour lui. De l'élargissement des niches écologiques dans les îles.

Le phénomène d'élargissement des **niches écologiques*** est une des caractéristiques propres aux espèces ayant évoluées dans les îles, retrouvée notamment chez les oiseaux insulaires : ainsi, le martin-chasseur *Halcyon chloris* trouvé en forêt de mangrove sur les côtes de Nouvelle-Guinée, occupe tous les types d'habitats aux îles Fidji jusqu'en forêt humide de montagne en passant par les zones herbacées ouvertes ; de même la sous-espèce de hibou à petites oreilles *Asio flammeus sandwichensis* a une activité diurne aussi bien que nocturne aux îles Hawai'i alors l'espèce du continent est strictement nocturne (cf. *Te Manu* N° 20). Ce phénomène est classiquement expliqué par un relâchement des pressions de compétition inter-spécifique ("ecological release") et par une accentuation de la compétition intra-spécifique (Blondel 1993).

Un autre exemple nous est fourni par le Busard de Gould, appelé aussi Busard australasien ("Australasian harrier"), Busard du Pacifique ("Pacific harrier") ou encore Busard des marais ("Swamp harrier"). Ce rapace diurne originaire de l'Ouest de l'Océan Pacifique (Nouvelle-Guinée, Australie, Fidji, Nouvelle-Zélande et les îles voisines de Lord Howe, Norfolk, Macquarie, Kermadec et Chatham) est un proche parent du Busard des roseaux (*C. aeruginosus*, "Marsh harrier") bien répandu en Asie et en Europe. Certains distinguent deux sous-espèces, *C. approximans* subsp. *gouldi* (en Australie, Nlle-Guinée et Nouvelle-Zélande) et *C. approximans* subsp. *approximans* dans les îles du Pacifique occidental ("Fiji harrier") mais Baker-Gabb (1979) considère qu'il en existe qu'une seule (espèce dite "monotypique") *Circus approximans* Peale 1848. En Australie, le Busard de Gould est confiné principalement aux zones humides (eaux douces ou salées), est trouvé communément dans les marécages avec une végétation haute ou basse, et se nourrit principalement de petits mammifères, lapins, oiseaux, reptiles, amphibiens et gros insectes. En Nouvelle-Zélande, on le trouve aussi bien dans les zones cultivées, les prairies herbacées, les plateaux, les vallées boisées ("habitat shift"). Il montre un élargissement de niche dans son habitat de chasse et ses sites de nidification (loin des zones humides) et dans sa nette propension à consommer des carcasses de moutons et d'animaux morts sur les bords de route ("dietary shift") (Baker-Gabb, 1986). Enfin, les busards de Nouvelle-Zélande passent significativement beaucoup plus de temps à planer avant d'attaquer leur proie, ou à voler en hauteur au-dessus de la cime des arbres, par rapport à ceux d'Australie.



Introduit vers 1885 à Tahiti pour limiter la prolifération des rats, le Busard de Gould a gagné les autres îles de la Société (Bora Bora, Huahine, Raiatea, Tahaa, Tetiaroa) sans intervention humaine. Il chasse, comme en Nouvelle-Zélande, dans une gamme d'habitats très variée : collines dégradées recouvertes de fougères, prairies, bords de mer, intérieurs des vallées et forêts de montagne, jusque vers 1500 m d'altitude (Holyoak & Thibault, 1984). Dans les îles de la Société, bien que capturant généralement ses proies au sol, ce rapace semble aussi avoir développé des aptitudes particulières pour capturer les oiseaux perchés à la cime des arbres et parfois même en vol (Holyoak & Thibault, op. cit.). Il se nourrit de charognes de poulets, mais aussi de "u'upa" *Ptilinopus purpuratus* et de sterne blanche *Gygis alba*. On le suspecte d'avoir causé la raréfaction du "rupe" *Ducula pacifica*, des canards *Anas* spp. et de la disparition du lori nonette *Vini peruviana* à Tahiti.

Baker-Gabb (1986) a calculé que le tarse du Busard de Gould en Nouvelle-Zélande est plus court que celui d'Australie car les rapaces maoris passeraient moins de temps à chasser et à attraper leurs proies. Cette modification morphologique serait le résultat d'une flexibilité comportementale plutôt que d'un changement génétique. On peut en effet penser que le flux de gènes est maintenu entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande (où le rapace est présent depuis environ 10 000 ans), car le Busard de Gould est connu pour

effectuer des migrations (entre l'Australie et la Tasmanie notamment) et est capable de parcourir jusqu'à 1500 km au dessus de la mer (entre la Nouvelle-Zélande et Lord Howe, par exemple). Un brassage génétique entre les populations ne devrait donc pas permettre une différenciation génétique assez forte entre les oiseaux de Nouvelle-Zélande et d'Australie. Mais qu'en sera-t'il dans les îles de la Société où ce rapace est déjà présent depuis 110 ans, en l'absence total de flux de gènes : un possible effet de fondation et une probable dérive génétique, conduiront-ils à une nouvelle espèce de Busard... endémique de Polynésie française ? Généticiens et biologistes moléculaires du XXIème (ou XXXIème) siècle, à vos paillasses, gels d'agarose et autres banques de sondes...

(*que l'on peut sommairement définir par l'ensemble des conditions d'habitat, de nourriture et de reproduction nécessaires à une espèce, mais cette niche "fondamentale" est souvent différente de la niche "réalisée" en raison de l'existence de phénomènes de compétition, de prédation ou de parasitisme).

JYM®

Bibliographie sommaire :

- D. J. Baker-Gabb, 1979. Remarks on the taxonomy of the Australasian harrier (*Circus approximans*). *Notornis* 26(4) : 325-329.
D. J. Baker-Gabb, 1986. Ecological release and behavioural and ecological flexibility in Marsh harriers on Islands. *The Emu* 86(2) : 71-80.
D. T. Holyoak & J.-C. Thibault, 1984. Contribution à l'étude des oiseaux de Polynésie orientale. *Mémoires du Muséum National d'Histoire Naturelle*, 129.

L'OISEAU SUR LA BRANCHE

NODDI BRUN

Oio, 'Oa (Société)
Noio, O'i'o (Tubuai)
N'goi'o (Rapa)
Goio (Manihi, Mangareva)
No'i'o, Ko'io, Pe'o (Marquises)

Anous stolidus L.

Brown Noddi



Aspect et Couleur

Oiseau de taille moyenne : 35 cm

Plumage gris brun foncé

Calote claire sur le haut du crâne

Bec et Pattes noires

Attention à ne pas le confondre avec le Noddi Noir plus petit et plus sombre et au bec plus long

Répartition et abondance

Espèce connue comme nicheuse sur la plupart des îles de Polynésie. Elle se rencontre dans tous les archipels, aussi bien sur les îles hautes que sur les atolls. Les colonies sont de taille variable selon les îles: quelques centaines d'individus aux Marquises, des milliers aux Tuamotu (20 000 à 30 000 à Tetiaroa).

Habitat

Le noddi brun niche aussi bien sur les atolls que dans les îles hautes jusqu'à plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres en colonies plus ou moins nombreuses.

Comportement

Les oiseaux se nourrissent fréquemment en mer, dans un rayon de moins de 50 km des colonies mais au delà de la limite de visibilité des terres; ils pêchent aussi dans les lagons et le long des récifs.

Nourriture

Le régime alimentaire est surtout composé de petits poissons y compris des poissons volants, et de faibles quantités de céphalopodes (calmars).

Reproduction

Les sites des nids varient d'une région à l'autre : dans les îles habitées par l'homme les oiseaux nichent surtout dans les cocotiers, ailleurs les nids, en matériaux rudimentaires, se rencontrent dans les arbres moins élevés, les falaises ou au sol.

Le noddi brun niche de septembre-octobre à mai dans les îles de la Société avec une période plus active vers octobre-novembre. Aux Marquises la reproduction semble s'étaler sur toute l'année.

L'oeuf mesure 52,9 x 36,4 mm et

Les poussins quittent le nid à partir 33-37 jours et ils commencent à voler dès que la longueur des ailes atteint 70% de celle de l'adulte ; à ce moment là les jeunes sont plus lourds que leurs parents mais leur poids décroît ensuite très vite. Les parents nourrissent les jeunes parfois assez longtemps après l'envol (jusqu'à 100 jours).

